

Le Relais Petite Enfance, qu'est-ce que c'est ?

Le Relais Petite Enfance n'est pas un organisme employeur, ni un lieu de garde.
C'est un service gratuit animé par un professionnel de la petite enfance.

Il a pour objectif d'informer et d'accompagner les assistant(e)s maternel(le)s, les candidat(e)s à l'agrément, les professionnel(le)s de la garde à domicile, les parents employeurs et de proposer des temps d'animation pour les enfants.

Permanence Relais Petite Enfance

Chemin Saint Pierre, 03410 PREMILHAT

Le samedi de 9h00 à 12h30

04 70 06 09 66

(laisser un message sur le répondeur)

ram.premilhat@orange.fr

<http://saintmartinien.centres-sociaux.fr>

Facebook : Centre social Saint Martinien

Directrice du Relais Petite Enfance :
Cindy DURNEZ-MAHEUX



ABRACADA ... RAM



Relais Petite Enfance Itinérant

*Prémilhat, Quinssaines,
Lignerolles, Teillet-Argenty,
Lamaids*



**RENDEZ-VOUS LORS DES
ANIMATIONS DANS L'UNE
DES 5 COMMUNES DU
TERRITOIRE D'INTERVENTION
DU RELAIS PETITE ENFANCE**



Les animations ont lieu de
9h30 à 11h30 selon un
calendrier de passage
disponible sur le site Internet et la
page Facebook
du Centre social de Saint Martinien.



Parents ou futurs parents

Le Relais Petite Enfance vous propose

- Des informations sur les différents modes d'accueil sur le territoire.
- Une liste des assistant(e)s maternel(le)s et des professionnel(les) de la garde à domicile, de leurs disponibilités.
- Un accompagnement dans vos démarches administratives (contrat de travail, fiche de paie, législation, déclaration Pajemploi, ...)
- Des informations sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre (CAF)
- Des échanges avec une professionnelle sur les questions éducatives et / ou relationnelles.
- Participer aux temps d'accueil et d'animation avec votre enfant et aux rencontres thématiques et conférences organisées par le Relais Petite Enfance.

Enfants



Le Relais Petite enfance organise des temps d'accueil et d'animation pour partager des moments ludiques et conviviaux en présence et sous la responsabilité de l'assistant(e) maternel(le), du professionnel(le) de la garde à domicile / ou de leurs parents.

Ces temps permettent à l'enfant de :

- **Rencontrer d'autres enfants et adultes**
 - **Découvrir et participer à différentes activités pour favoriser son développement.**
 - **Se préparer à la vie en collectivité et notamment à l'école au travers d'une socialisation douce et progressive.**

Assistant(e)s maternel(le)s, candidat(e)s à l'agrément, professionnel(le)s de la garde à domicile

Le Relais Petite Enfance vous propose

- Une information actualisée sur les
- démarches pour l'agrément, le statut, la profession d'assistant(e) maternel(le), vos droits et devoirs.
- Un accompagnement dans les démarches administratives (contrat de travail, législation, ...)
- Un soutien et des conseils dans les relations avec les enfants et / ou avec les parents employeurs.
- Une écoute, un échange et un soutien dans l'exercice quotidien de votre profession.
- Des temps d'accueil et d'animation organisés par le Relais Petite Enfance où vous pourrez découvrir différentes activités d'éveil, rencontrer vos collègues, des parents et partager vos expériences.
- Des rencontres thématiques, des conférences, des formations pour vous professionnaliser.